

Habilitation électrique : opérations d'ordre électrique en Basse Tension (BT)



Public :

Voir détails ci-contre



Pré-requis :

Voir détails ci-contre



Durée :

2 jours (14 heures) en initial



Effectifs :

Jusqu'à 8 personnes



Maintien des compétences :

1 jour (7 heures) en recyclage tous les 3 ans



Document de validation :

Avis et titre pré-rédigé adressés à l'employeur



Méthode d'évaluation :

Évaluation réalisée au moyen de mises en situations réelles



Références réglementaires :

Décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510 - les dangers de l'électricité

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la NF C 18-510.

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne chargée d'assurer des opérations d'ordre électrique, travaux, dépannages essais mesures ou autres opérations sur des installations électriques en basse tension.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES REQUIS :

- Différencier les **grandeurs et notions électriques**, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
- Identifier les **dispositifs de protection** contre les contacts directs et indirects ;
- Identifier les **équipements électriques** dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.) ;
- **Lire un schéma électrique** et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Apport théorique sur support numérique ;
- Démonstration par le formateur ;
- Exercice d'apprentissage ;
- Livret de formation.

Nota : les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (gants isolants, écran facial d'électricien, tenue de travail adaptée)

Organisme de formation : #76820088682

Contrôle qualité assuré par : audit interne



PROGRAMME DE LA FORMATION :

1 Présentation

2 Théorie

- Réglementation en électricité ;
- Distribution électrique ;
- Dangers de l'électricité ;
- Zones à risque électrique
- Opérations électriques et non électriques ;
- Niveaux d'habilitation ;
- Moyens de protection ;
- Consignation ;
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité ;
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique ;
- Application sur une installation type.

3 Pratique

POUR EN SAVOIR PLUS :

05 63 29 24 80 - contact@deltaexperts.fr
www.deltaexperts.fr

